

Stratégie énergétique 2050 : l'économie devra passer à la caisse

21.08.2015

D'un coup d'oeil

La Commission du Conseil des États a examiné et adopté à l'unanimité le premier volet de la Stratégie énergétique 2050. Elle a certes amélioré le projet, mais sans tenir compte d'une préoccupation majeure des entreprises suisses. Ces dernières devront faire face à une hausse massive des coûts, en particulier suite au relèvement musclé de la rétribution à prix coûtant du courant injecté (RPC). Il est manifeste que ces hausses de coûts les affaibliront face à la concurrence internationale.

Les entreprises suisses paient, depuis des années, des sommes énormes au titre de la RPC pour subventionner les énergies renouvelables. Et l'on va multiplier ce soutien par plus de deux. La Commission du Conseil des États a au moins eu le mérite de limiter à cinq ans la durée de ces subventions. Cela sera long pour les entreprises, mais cette limitation tient compte en partie des revendications des milieux économiques, ce qu'il faut saluer.

Hans Hess, le président de Swissmem, a récemment déclaré dans une interview, que « L'industrie suisse a le couteau sous la gorge. Les marges fondent sous l'effet du franc fort. Des emplois sont supprimés. » Le Conseil des États doit réaliser qu'une place économique suisse forte a besoin d'une industrie forte. »

Depuis le début des discussions sur énergie 2050, une légende tenace laisse entendre que les entreprises grandes consommatrices d'électricité peuvent être exonérées de la RPC. En réalité, il s'agit d'un remboursement que tout juste une centaine d'entreprises peuvent demander. Et, qui plus est, elles doivent investir 20 % du montant remboursé dans des mesures visant à optimiser l'efficacité énergétique. Les montants concernés sont importants et cela restreint leur liberté d'investissement.

La Stratégie énergétique 2050 entraînera toujours de lourdes charges pour l'économie, malgré le progrès que constitue la limitation des subventions,. C'est pourquoi nous continuerons de nous engager en faveur d'une place économique forte et d'un approvisionnement en énergie abordable.